



DÉCISION

N° : 2024- 238

Exécutoire le : 15 NOV. 2024

Publiée / Notifiée le : 15 NOV. 2024

Visée le : 15 NOV. 2024

MARCHES PUBLICS

Marché n°24053

Missions géotechniques pour les travaux de réaménagement du port des 4 Chemins à Vivier-Du-Lac Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée, considérant l'avis de la Commission des procédures adaptées du 05/11/2024

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché n°24053 relatif à des missions géotechniques pour le réaménagement du port des 4 Chemins pour une durée de 4 ans , non renouvelable.

Le montant du marché (TF + TO1+TO2) est de 126 680 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise KAENA. Domiciliée 520 rue des Grives 74150 Rumilly

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- KAENA

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice-Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 14/11/2024 08:37:50





MARCHE N° 24053

MARCHE DE TRAVAUX

Acte d'engagement

Objet du marché

Mission géotechnique G2 AVP, G2 PRO et G4 en vue du réaménagement du port des 4 chemins à VIVIERS-DU-LAC (73)

Pouvoir adjudicateur

Grand Lac - Communauté d'Agglomération
Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 73106 AIX-LES-BAINS
Téléphone : +33479350051
Télécopie : 0479357070

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Maître d'œuvre

BRL ingénierie
1105 avenue Pierre Mendès-France BP 94001
30001 NIMES CEDEX 5

Assistant maître d'ouvrage

SAFEGE – Agence de Chambéry
Savoie Technolac
BP 318
73375 LE BOURGET-DU-LAC

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Président de Grand Lac

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier d'Aix les Bains

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Sommaire

1. Contractant.....	4
2. Objet du marché.....	5
2.1 Décomposition en lots et en tranches.....	5
3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction.....	5
3.1 Délai d'exécution.....	5
3.2 Reconduction.....	6
4. Prix.....	6
5. Prestations similaires.....	7
6. Avance.....	7
7. Signature du candidat.....	7
8. Acceptation de l'offre.....	8

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

Le signataire :

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;
 engage la société KAENA sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

Le mandataire (1) :

du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

KAENA

Adresse de l'établissement :

520 rue des Grives 74150 RUMILLY

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

L'épicentre – Parc d'activités Eurekalp – 38660 ST VINCENT DE MERCUZE

Adresse électronique : paysdesavoie@kaena.fr

Téléphone : 04 58 10 05 74

Télécopie :

SIRET : 510 277 478 00010

APE : 7112B

Numéro de TVA intracommunautaire : FR77510277478

Organisme bancaire :

Code banque : 30003 Code guichet : 02288 N° de compte : 00020074350 Clé RIB : 46

IBAN : FR76 3000 3022 8800 0200 7435 046

BIC : SOGEFRPP

Joindre un RIB

2. Objet du marché

Le présent marché a pour objet : les études géotechniques G2 AVP, G2 PRO et G4 en vue du réaménagement du port des 4 chemins sur la commune de Viviers-du-Lac (73)

La mission comprend

- La réalisation de la campagne de sondages ;
- La remise en état des terrains ;
- Les essais en laboratoire ;
- L'établissement d'un rapport provisoire G2-AVP ;
- L'établissement d'un rapport définitif G2-AVP (après réception des résultats des analyses laboratoire) ;
- L'établissement d'un rapport G2-PRO ;
- La mission G4 de supervision géotechnique d'exécution phases étude et suivi de bonne exécution.

Lieu d'exécution des prestations : Commune de Viviers-du-Lac (73) – Port des 4 chemins

2.1 Décomposition en lots et en tranches

Le marché est découpé selon les tranches ci-dessous :

Missions	Tranche
Mission G2 AVP	Tranche ferme - TF
Mission G2-PRO	Tranche optionnelle 1 – TO 1
Mission G4	Tranche optionnelle 2 – TO 2

3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction

La durée du marché est de 4 ans à compter de sa notification

3.1 Délai d'exécution

Le délai d'exécution à compter de l'OS de démarrage proposé par le candidat est de :

Missions	Délai proposé par le candidat
Mission G2 AVP – Investigations géotechniques + rapport provisoire	6 semaines
Mission G2 AVP – Remise du rapport définitif avec les analyses en laboratoire	3 semaines
Mission G2-PRO	3 semaines
Mission G4	8 mois selon durée de travaux

Ces délais ne devront pas excéder les délais plafond du tableau suivant :

Missions	Délai plafond
Mission G2 AVP – Investigations géotechniques + rapport provisoire	6 semaines
Mission G2 AVP – Remise du rapport définitif avec les analyses en laboratoire	+ 3 semaines
Mission G2-PRO	3 semaines
Mission G4	Durée des travaux (durée prévisionnelle : 8 mois)

Les délais d'exécution commenceront à compter de la date fixée par les ordres de service qui prescriront de débiter la mission.

Les TO 1 et 2 pourront être affermies pendant toute la durée du marché.

3.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

4. Prix

Les prestations concernées par cet acte d'engagement seront rémunérées par application de prix forfaitaire et de prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des travaux définis au CCAP, telle qu'elle résulte du détail estimatif est :

Montant HT (en chiffres) (€) – Tranche ferme : 114 780.00 € HT

Montant HT (en lettres) (€) – Tranche ferme : Cent quatorze mille sept cent quatre-vingt euros

.....
TVA au taux de 20,00 % Montant – Tranche ferme : 22 956.00 €

.....
Montant TTC (en chiffres) (€) – Tranche ferme : 137 736.00 € TTC

Montant TTC (en lettres) (€) – Tranche ferme : Cent trente-sept mille sept cent trente-six euros
.....

.....
Montant HT (en chiffres) (€) – Tranche optionnelle 1 : 4 100,00 € HT

.....
Montant HT (en lettres) (€) – Tranche optionnelle 1 : quatre mille cent euros

.....
TVA au taux de 20,00 % Montant – Tranche optionnelle 1 : 820,00 €

.....
Montant TTC (en chiffres) (€) – Tranche optionnelle 1 : 4 920,00 €

.....
Montant TTC (en lettres) (€) – Tranche optionnelle 1 : Quatre mille neuf cent vingt euros
.....

Montant HT (en chiffres) (€) – Tranche optionnelle 2 : 7 800,00 €
 Montant HT (en lettres) (€) – Tranche optionnelle 2 : Sept mille huit cents euros

.....

 TVA au taux de 20,00 % Montant – Tranche optionnelle 2 : 1 560,00 €
 Montant TTC (en chiffres) (€) – Tranche optionnelle 2 : 9 360,00 €
 Montant TTC (en lettres) (€) – Tranche optionnelle 2 : Neuf mille trois cent soixante euros

.....

 Montant HT (en chiffres) (€) – TF + TO1 +TO2 : 126 680,00 € HT
 Montant HT (en lettres) (€) – TF + TO1 +TO2 : Cent vingt-six mille six cent quatre-vingt euros

.....

 TVA au taux de 20,00 % Montant – TF + TO1 +TO2 : 25 336,00 €
 Montant TTC (en chiffres) (€) – TF + TO1 +TO2 : 152 016,00 €
 Montant TTC (en lettres) (€) – TF + TO1 +TO2 : Cent cinquante-deux mille seize euros

.....

 En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

5. Prestations similaires

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire par un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

6. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes. L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

7. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'Acte d'Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : Rumilly.....

Le 8 novembre 2024

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

Benjamin GARDAVAN
Président
KAENA
Parc d'activités Eurékalps
38660 SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE
Tél. 04 76 97 94 64 - Fax 04 76 97 94 66
Capital 98 350 Euros - 510 277 478 RCS Grenoble
Code NAF : 7112B

8. Acceptation de l'offre

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A **14 NOV. 2024**

Le

Le pouvoir adjudicateur

Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique



Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Certificat de cessibilité établi (1) en date du à
.....

OU

Copie délivrée en unique exemplaire (1) pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres en €)* :

.....
.....

2 La totalité du bon de commande n°..... afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et lettres en €)* :

.....
.....

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres en €)* :

.....
.....

4 La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres en €)* :

.....
.....

et devant être exécutée par

en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
 sous-traitant

A

le

Signature (2)

(1) Cochez la case qui correspond à votre choix, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire
(2) Date et signature originales

Annexe à l'acte d'engagement

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Pouvoir adjudicateur : Grand Lac - Communauté
d'Agglomération

..... Désig
nation de l'acheteur :

.....
.....

..... Pers
onne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou cessions de
créances :

.....
.....

Objet du marché :

Objet de la consultation : les études géotechniques G2 AVP, G2 PRO et G4 en vue du réaménagement du port des 4 chemins sur la commune de Viviers-du-Lac (73)

La mission comprend

- La réalisation de la campagne de sondages ;
- La remise en état des terrains ;
- Les essais en laboratoire ;
- L'établissement d'un rapport provisoire G2-AVP ;
- L'établissement d'un rapport définitif G2-AVP (après réception des résultats des analyses laboratoire) ;
- L'établissement d'un rapport G2-PRO ;
- La mission G4 de supervision géotechnique d'exécution phases étude et suivi de bonne exécution.

Lieu d'exécution des prestations : Commune de Viviers-du-Lac (73) – Port des 4 chemins

Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

Un document annexé à l'offre du soumissionnaire.

Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché).

Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresse postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

.....
.....
.....

Identification du sous-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresse postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne) :

.....
.....
.....

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites

et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de la commande publique)?

OUI NON

Nature des prestations sous-traitées :

Nature des prestations sous-traitées :

.....

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Prix des prestations sous-traitées :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :

- Montant HT (€) :

- Montant TTC (€) :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)

- Montant hors TVA (€) :

Modalités de variation des prix :

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir **droit au paiement direct** (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du Code de la commande publique) :

OUI NON

Condition de paiement :

Compte à créditer :

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

.....

Numéro de compte :

.....

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : OUI NON

Capacités du sous-traitant :

Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

Les sous-traitants devront fournir toutes les pièces précisées aux articles R.2193-1 et R.2193-3 du code de la commande publique

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

.....

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

.....

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

()Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.*

*(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.*

Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

1ère hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique, qui est joint au présent document ;

OU

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le A le

Le sous-traitant :

.....

Le soumissionnaire ou le titulaire :

.....

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

Adresse de l'établissement :

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET : APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Organisme bancaire :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Joindre un RIB

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2024-238 : Marché 24053 - Mission géotechniques pour les travaux de réaménagement du port des 4 chemins à Vivier-du-Lac - Attribution

Date de transmission de l'acte : 15/11/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 15/11/2024

Numéro de l'acte : dec823 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20241114-dec823-CC

Date de décision : 14/11/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)